



**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 28 NOVEMBRE 2023 À 18 H 30 AU 331 RUE DU
COUVENT, MANIWAKI (QUÉBEC), J9E 1H5

PRÉSENCES :

Monsieur Denis Rossignol, directeur général
Monsieur Christian Heppell, président
Madame Valérie Bouffard, vice-présidente
Madame Sabrina Devlin, administratrice
Madame Katherine Fiset, administratrice
Monsieur Richard Leblanc, administrateur
Madame Joziane Éthier, administratrice
Madame Julie Carle, administratrice
Madame Catherine Letendre, administratrice
Madame Jessica Cécire-Rodgers, administratrice
Madame Joëlle Laroche, administratrice
Madame Lisa Danis, administratrice

ABSENCES MOTIVÉES

Madame Claudee Galipeau, administratrice
Madame Annie-Claude Beaumont, administratrice

INVITÉS :

Monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint
Monsieur Gilles Ouimet,

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Le président, monsieur Christian Heppell, salue les administrateurs présents à la
rencontre. Il constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18h30.

Monsieur le directeur général souligne le dernier conseil de monsieur Rondeau.
Monsieur Rondeau remercie tous les administrateurs pour leurs bons mots.

CSSHBO-032-2023-24 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 28 novembre 2023

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

CONSIDÉRANT l'ajout du point 16.2 au varia du point composition des
comités.

IL EST PROPOSÉ
par Richard Leblanc **ET APPUYÉ** par Julie Carle d'adopter
l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 28
novembre 2023
3. Adoption du procès-verbal du 24 octobre 2023
4. Affaires découlant du procès-verbal du 24 octobre 2023
5. Rapport annuel 2022-2023
6. Parole du public
7. Rapport de la présidence
8. Rapport de la direction générale
9. Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

10. Remplacement de fenêtre, allèges de béton et travaux connexes pour l'Académie Sacré-Cœur de Maniwaki – MDB-029E
11. Remplacement des compresseurs d'air RTA-067P – RTA-065H – RTA- 011G – RTA-0260
12. Liste des maintiens d'actifs 2023-2024
13. Comité d'évaluation 2023-2024 de la direction générale
14. Amendement de la résolution CSSHBO-016-2023-24
15. Fondation pour la réussite des élèves de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
16. Varia
 - 16.1 Séance extraordinaire à venir (huis clos)
 - 16.2 Composition des comités
17. Date, heure et lieu de la prochaine séance
18. Clôture de la séance
19. Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-033-2023-24 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2023

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration, au moins six heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT qu'une modification doit être apportée au point 8, afin que ce soit inscrit : *Monsieur Leblanc demande ce qui nous a amené à tarder pour déposer la version officielle du PEVR et quelle est la situation en Outaouais.*

IL EST PROPOSÉ par Sabrina Devlin **ET APPUYÉ** par Valérie Bouffard de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2023 tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal du 24 octobre 2023

En suivi de la dernière rencontre, le secrétaire général déposera un document concernant l'absentéisme au CSSHBO. Un lien sera fait dans le rapport de la direction générale un peu plus tard dans la présentation.

Monsieur Rossignol informe les administrateurs que l'amendement à la convention collective adopté par résolution a été mis sur la glace en raison du conflit de travail.

La rencontre est suspendue à 18h46 pour régler quelques problèmes techniques.

Tous les administrateurs reprennent leur siège à 18h51.

5. Rapport annuel 2022-2023

Le directeur général présente les grandes lignes du rapport annuel 2022-2023.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Monsieur Stéphane Rondeau présente, plus particulièrement, les résultats du plan d'engagement 2018-2023. Il mentionne que le taux de qualification s'établit maintenant à 70% et que le prochain PEVR prévoit une cible à atteindre à 80%. Monsieur Rondeau présente également le bilan coloré des 11 actions prioritaires.

Madame Joëlle Laroche, administratrice, demande si les services rendus disponibles incluent également les services externes. Monsieur Rossignol lui mentionne qu'effectivement les services présentés incluent les services externes notamment en ce qui a trait au service en psychologie.

Les administrateurs aimeraient que les acronymes soient définis au long dans le rapport annuel.

Monsieur Richard Leblanc mentionne que la cible des heures travaillées arrive drôlement au même chiffre dans le rapport annuel et demande si cela est normal. La direction générale mentionne qu'il s'agit de la cible établie dans le contrôle des effectifs et qui nous permet de constater les dépassements.

6. **Parole au public**

Aucun membre du public ne participe à la période de questions.

7. **Rapport de la présidence**

Le président fait rapport de son souhait pour la poursuite des activités du conseil d'administration, notamment celui de voir des points de formation en grand groupe.

Monsieur Heppell informe les administrateurs qu'il remettra sa démission en tant que président et membres du conseil d'administration. Monsieur Heppell mentionne vouloir laisser sa place à un président qui pourra assumer à 100% son rôle lui qui est un peu moins disponible depuis les dernières semaines. Le président soumettra sa démission au secrétaire général.

8. **Rapport de la direction générale**

Le directeur général, monsieur Denis Rossignol, présente les faits saillants du dernier mois notamment le mouvement des gestionnaires et la progression majeure de l'École secondaire Sieur-de-Coulonge dans l'enquête de l'Institut Fraser. En lien avec cette enquête, il souligne également le travail fait à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Monsieur Rossignol revient sur sa rencontre avec les maires de la Vallée-de-la-Gatineau qui ont bien reçu les mesures de sécurité mises autour des écoles. Ce moment de rencontre aura également permis de présenter le résultat des consultations du PEVR 2023-2027.

Monsieur Rossignol parle également des nouveaux avis de grève reçus ce qui compromet la collation des grades à l'École secondaire Sieur-de-Coulonge

Finalement, le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, présente l'outil numérique qui sera testé pour simplifier la reddition de compte du conseil d'administration.

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

9. Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

Monsieur Rondeau présente les membres du comité d'engagement vers la réussite des élèves présent à la séance, dont Martine Brisebois, membre du personnel enseignant à la formation professionnelle.

Monsieur Rondeau explique que la consultation sous forme de sondage, pour le temps investi, a été exceptionnelle puisque le CSSHBO a eu plus de 700 répondants. Le plan d'engagement sera modifié en fonction des commentaires et des suggestions reçus. Il présente ce qui aura permis de définir la vision durant les consultations.

Il parle également des groupes de discussion mis en place pour le personnel, les élèves et les membres de la communauté. Le CERÉ a été nourri par le terrain, ce qui nous a permis d'accéder à des données des utilisateurs.

Monsieur Rondeau présente le contenu du PEVR aux administrateurs et le tableau synoptique pour constater ce qui est imposé par le ministère dans le PEVR. Il annonce une nouveauté soit la déclaration d'engagement qui précise comment nous allons faire pour actualiser notre mission.

Madame Joziane Éthier, administratrice et membre du CERÉ, présente les éléments du napperon qui ont changé depuis les dernières versions.

Le CERÉ a analysé les résultats de la consultation et modifiera les données selon ces résultats. De plus, une légende a été ajoutée afin de mieux préciser certains termes pour les gens qui regardent le napperon.

Les administrateurs demandent pourquoi on retrouve le terme « projet particulier » au secondaire et « projet innovant » au primaire? Monsieur Rondeau explique la différence entre les deux termes qui s'explique essentiellement par la loi sur l'instruction publique.

Les administrateurs échangent sur les indicateurs relatifs à l'appréciation des membres du personnel. Les administrateurs échangent également sur la qualification des membres du personnel en lien avec cette appréciation.

Monsieur Rondeau mentionne que nous travaillerons avec les équipes de gestion pour définir les actions prioritaires qui seront mises en œuvre pour soutenir le PEVR.

Monsieur Denis Rossignol souligne l'exemplarité de monsieur Rondeau dans le pilotage de la transition PEVR 2023-2027.

Monsieur Rondeau termine en mentionnant que la carte sur le document qui se retrouve sur notre napperon n'est pas notre logo et qu'un concours sera lancé au mois de janvier pour trouver un logo.

Madame Brisebois remercie monsieur Rondeau puisque sans sa présence ça n'aurait pas fonctionné aussi rondement. Les administrateurs souhaitent une bonne retraite à monsieur Rondeau.

Monsieur Leblanc suggère que les membres du CERÉ soient mentionnés dans le PEVR. Il suggère également de bonifier la partie concernant les enjeux puisque rien ne nous amène à dire pourquoi le Centre de services scolaire s'en va vers de tels objectifs.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Monsieur Leblanc mentionne qu'il aurait aimé retrouver la grille d'analyse de conformité faite par les membres du comité pour voir tout le travail fait pour s'assurer de la conformité du PEVR.

Monsieur Rondeau mentionne que ces ajouts seront faits par le CERÉ dès demain lors de leur prochaine rencontre avant le dépôt au Ministère.

CSSHBO-034-2023-24

IL EST PROPOSÉ par madame Joziane Éthier **ET APPUYÉ** par madame Sabrina Devlin d'approuver le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, le tout tel que déposé au soutien de la présente résolution, et selon les modifications proposées, pour valoir comme si au long récit.

DE MANDATER la Direction générale pour transmettre au ministère de l'Éducation du Québec le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027, comme prévu à l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-035-2023-24

10. **Remplacement de fenêtres, allèges de béton et travaux connexes pour l'Académie Sacré-Cœur de Maniwaki – MDB-029E**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » pour l'année financière 2022-2023;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 6 septembre 2023 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 9 novembre 2023 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Robert Ledoux, architecte, pour RLA Inc. de retenir la proposition du plus bas soumissionnaire conforme;

NOM	Pavillon ou centre	Montant (Excluant les taxes)
Defran inc.	Académie Sacré-Coeur	1 088 422,00 \$
Les entrepreneurs généraux Raymond & associés inc.	Académie Sacré-Coeur	1 292 000,00 \$
Groupe Piché construction inc.	Académie Sacré-Coeur	1 368 682,36 \$
Constructions Gilles Paquette Ltée	Académie Sacré-Coeur	1 392 809,82 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la soumission reçue du plus bas soumissionnaire conforme.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Leblanc **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle:

D'AUTORISER, monsieur Denis Rossignol, d'attribuer et de signer ledit contrat avec le plus bas soumissionnaire soit Defran inc. au montant d'un million quatre-vingt-huit mille quatre cent vingt-deux dollars (1 088 422,00 \$) excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CSSHBO-036-2023-24 11. Remplacement de compresseurs d'air de la CSSHBO - RTA-067P, RTA-065H, RTA-011G et RTA-0260

- CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure 50624 « Réfection et transformation des bâtiments » pour l'année financière 2023-2024;
- CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 octobre 2023 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 27 novembre 2023 à 14h;

NOM	Pavillon ou Centre	Montant (Excluant les taxes)
D.S.L construction inc	CEHG, Sacré-Cœur de Gracefield, Poupore et ESSC	281 578,70 \$

- CONSIDÉRANT** la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, de refuser l'unique soumission conforme reçue puisque le prix déposé dépasse l'estimation des coûts faite par Monsieur Alexandre Hudon, ingénieur, pour LH2 Inc.;
- IL EST PROPOSÉ** par madame Valérie Bouffard **ET APPUYÉ** par madame Katherine Fiset :
- DE REFUSER la plus basse soumission et de procéder à un second appel d'offres.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-037-2023-24 12. Liste des maintiens d'actifs 2023-2024

- Monsieur Rossignol présente la liste des maintiens d'actifs pour l'année 2023-2024.
- IL EST PROPOSÉ** par madame Joziane Éthier **ET APPUYÉ** par madame Sabrina Devlin d'approuver la liste des maintiens d'actifs 2023-2024
- APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

13. Comité d'évaluation 2023-2024 de la direction générale

Les administrateurs indiquent que les travaux d'évaluation de la direction générale seront faits avec les membres malgré le départ de la présidence.

CSSHBO-038-2023-24 14. Amendement de la résolution CSSHBO-016-2023-24

- CONSIDÉRANT** que madame Sabrina Devlin est une membre substitut du comité de sélection;
- CONSIDÉRANT** que madame Sabrina Devlin a participé au processus de sélection des candidats;
- CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction générale d'ajouter madame Sabrina Devlin au comité de sélection en tant que membre et non en tant que substitut.



**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle **ET APPUYÉ** par madame Katherine Fiset d'amender la résolution CSSHBO-016-2023-24 afin de nommer madame Sabrina Devlin membre du comité de sélection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La direction générale indique aux membres que la nomination du DGA serait faite en séance extraordinaire le 5 décembre 2023 à compter de 17h30 au 331 rue du couvent suite à l'entrevue des trois candidats.

15. Fondation pour la réussite des élèves de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Monsieur Gilles Ouimet remercie monsieur Larivière d'avoir accepté sa demande de participation au conseil d'administration. Gilles Ouimet et son épouse ont une fondation familiale qui s'est donné comme mission d'aider les jeunes de milieux défavorisés.

Au début de cette année 2023, après des séances de discussions, ils ont créé un partenariat avec le Cœur-de-la-Gatineau pour la persévérance scolaire et le soutien alimentaire des élèves de cette école. Ils aimeraient le voir s'étendre au travers des établissements du Centre de services scolaire.

Il explique que lorsqu'un donateur veut faire un don en tant que parent ou citoyen impliqué et qu'il ne s'agit pas d'organisme caritatif, il n'a pas accès aux crédits d'impôt. Une fondation privée doit faire ses dons seulement pour des causes caritatives.

Il donne comme exemple un don à un organisme comme Centraide qui a un numéro d'enregistrement rend cela facile, il n'y a pas de bureaucratie. Pour ce qui est des dons en absence de fondation, l'École du Cœur-de-la-Gatineau et la Fondation doivent convaincre les autorités fiscales que la fondation a bien fait un don. Il faut alors justifier, en détails, toutes les activités supportées par ce don. En revanche, s'il y avait une fondation cela serait simplifié.

Monsieur Ouimet est d'avis que si le CSSHBO avait une fondation opérante, ce serait un incitatif et attirerait sûrement d'autres partenariats au niveau des parents et des citoyens.

Monsieur Larivière lui a mentionné qu'il y a une fondation existante qui est inopérante. Monsieur Ouimet indique que la réglementation de la fondation est désuète et ne reflète pas la réalité d'un CSS avec la nouvelle composition établie par la loi 40.

Monsieur Ouimet termine en mentionnant que son intervention a pour simple et unique but de nous rappeler que nous avons une corporation qui pourrait soutenir les actions des écoles et des partenaires. Il encourage le Centre de services à rafraîchir nos pratiques afin de rendre de nouveau la fondation opérante.

Monsieur Rossignol remercie monsieur Ouimet et l'informe que nous lui ferons un retour.

16. Varia

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CSSHBO-039-2023-24

16.1. SÉANCE EXTRAORDINAIRE À VENIR (HUIS CLOS)

Ouverture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle ET APPUYÉ par madame Joziane Éthier
d'ouvrir le huis clos pour la présentation de ce point
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-040-2023-24

Fermeture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle ET APPUYÉ par madame Joziane Éthier
de fermer le huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2 Composition des comités

Monsieur Leblanc demande à la direction générale les raisons pour lesquelles nous n'avons pas de membre de la direction ni de membre du soutien. Monsieur Rossignol indique que les membres de la direction ont été relancés et ils ont été informés que c'est à eux de se déterminer un représentant. Monsieur Rossignol a également rappelé que leur absence sur le conseil d'administration leur faisait perdre un pouvoir d'influence.

17. Date, heure et lieu de la prochaine séance

Le secrétaire général, en suivi du point 14, indique aux administrateurs que se tiendra une séance extraordinaire le 5 décembre 2023 à 17h30 au 331 rue du Couvent.

Il mentionne également que la prochaine séance ordinaire se tiendra le 30 janvier 2024 à 18h30 au 250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract.

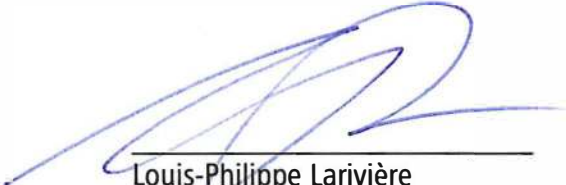
18. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par monsieur Christian Heppell de clore la présente séance à 21h00.

19. Huis clos

Les administrateurs se munissent d'un huis clos en fin de rencontre.


Christian Heppell
Président


Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général

